

CALENDRIER DES FESTIVITÉS

Le calendrier des festivités de la commune sera décidé lors de l'assemblée générale de l'ACAL qui se déroulera le **mardi 21 janvier 2025 à 20h30 à la Mairie**. N'hésitez pas à venir participer et à apporter vos suggestions d'évènements.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

16/01/2024 : OBIN Léna
 22/01/2024: SOUFFLARD Nikola
 19/03/2024: DELETTRE Sacha
 28/03/2024: SOYHIER Alice
 14/05/2024: MONTASSINE Soan
 04/06/2024: DELORY Tya
 03/10/2024: MENTION DENEUX Marcel
 30/10/2024: DUBUCHE Adèle

MARIAGES

08/06/2024 : DELOISON Renaud
 GODEFROY Laetitia

DÉCÈS

09/01/2024: MANTELET épouse BLED Rolande
 12/04/2024: PORQUIER André

En cette fin d'année 2024, la commune de Francastel compte désormais 507 habitants.
 (source INSEE)

MAIRIE



Téléphone: 03 44 46 90 75

Fax: 03 44 46 90 75

Courriel: mairie@francastel.fr

www.francastel.fr

Permanences:

Lundi 16h à 18h

Jeudi 18h à 20h

Ce journal est aussi celui des associations et des habitants de Francastel.

Soumettez-nous des idées de sujets et même vos propres articles en vous adressant à la mairie ou à vos élus.

Le Francastellois



LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne et heureuse année.

Cette année 2024, la commune a fait une pause au niveau des investissements.

Les travaux d'assainissement pluvial au niveau de la mare devant l'église prévus en fin d'année ont été reportés au mois de mars 2025 au vu des conditions météorologiques de ces derniers mois. Il s'agissait d'améliorer l'infiltration des eaux de ruissellement lors des gros orages. Ces travaux seront réalisés par la communauté d'agglomération du Beauvaisis qui a la compétence eau pluviale. La commune participera néanmoins à hauteur de 50% des travaux hors taxes.

Concernant l'antenne relais des télécommunications Orange, le remplacement du poste transformateur électrique s'est réalisé en février 2024. L'antenne est opérationnelle depuis le mois d'août de l'an dernier. Je pense que les abonnés d'Orange ont dû voir une amélioration du réseau.

Des travaux ont également été réalisés au niveau de la distribution de l'eau potable dans notre station de pompage. Afin de réduire la teneur en nitrate de l'eau, la CAB a installé un système de filtration temporaire, dans l'attente de l'arrivée de la nouvelle ressource en eau potable. Les travaux de raccordement de notre château d'eau au captage de Regnonval sont programmés au printemps avec une connexion opérationnelle pour la fin 2025. Les travaux ré-

alisés par la CAB concernent la pose de 8 kilomètres de canalisation et la mise à neuf des installations internes du château d'eau. Le montant s'élève à environ 2 000 000 €.

La municipalité a également décidé d'abattre les peupliers situés au bout de la place verte. En effet, ces arbres sont très anciens et deviennent dangereux vu leur importance. Parasités par du gui, ils se meurent. A la suite de cet abatage, de nouveaux jeunes peupliers vont être replantés.

Enfin un dossier qui a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie cette année, il s'agit du PLUIHM. Le conseil communautaire de la CAB a délibéré ce 12 décembre de façon favorable à l'arrêt du PLUIHM. De nombreuses réunions ont été réalisées afin d'élaborer le zonage ainsi que le règlement.

Ce document d'urbanisme sera mis à enquête publique au printemps prochain, vous pourrez en prendre connaissance lors de permanences en mairie durant 1 mois, afin d'y apporter si vous le souhaitez des remarques ou des observations.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne lecture et à vous renouveler tous mes vœux pour l'année 2025.

Hubert VANYSACKER



PLUI-HM* : CLAP DE FIN POUR LE TRAVAIL DES ÉLUS !

*Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat – Mobilités

Pour rappel, depuis de nombreux mois, le PLUI-HM du Beauvaisis est en cours d'élaboration. Il se substituera à partir de 2026 aux documents d'urbanisme communaux pour fixer un cadre clair pour l'aménagement du Beauvaisis.

Il conciliera les enjeux de développement (construction, logements, équipements, services) avec ceux des mobilités, et aussi ceux de protection du patrimoine et de l'environnement. Il permettra ainsi de fixer des orientations stratégiques sur des thématiques qui concernent le quotidien des habitants.

Il définira aussi des règles de constructions applicables à chaque parcelle, pour toutes les communes du Beauvaisis.

Les derniers mois de 2024 ont permis d'avancer sur les travaux en matière de zonages réglementaires et d'écriture du règlement :

- ✦ 11 et 12 septembre 2024 : journée de restitution du règlement auprès des communes.
- ✦ 19 septembre 2024 : conférence des Maires
- ✦ Mi/fin septembre 2024 : permanences de Cittànova (cabinet d'études en urbanisme et aménagement territorial accompagnant la CAB pour l'élaboration du PLUI-HM) avec les communes sur le volet Urbanisme
- ✦ Du 2 au 16 octobre 2024 : 6 réunions publiques. Celle de Francastel, s'est tenue le 2 octobre. Une dizaine de personnes étaient présentes.
- ✦ 17 octobre : séminaire des Maires

Le conseil communautaire du 12 décembre 2024 a été un grand moment dans la procédure d'élaboration du PLUI-HM de la communauté d'agglomération du Beauvaisis. Le bilan de la concertation a été tiré, puis le vote du projet de PLUI-HM a été arrêté à l'unanimité des 53 Maires de l'Agglo.

La phase de concertation, qui s'est déroulée tout au long de l'élaboration du projet de PLUI-HM et qui a été réalisée jusqu'à l'arrêt du document d'urbanisme, est donc close.

Désormais, le public peut toutefois adresser toutes ses remarques et ses observations lors de l'enquête publique qui interviendra en mai-juin 2025.

Pour tout savoir sur le PLUI-HM : <https://plui.beauvaisis.fr/documents-dinformation/>

Pour connaître le zonage de Francastel :

https://plui.beauvaisis.fr/wp-content/uploads/2024/10/ZONAGE_octobre_2024_FRANCASTEL.pdf

Pour tous compléments d'informations, plusieurs outils sont mis en place :

Une adresse mail : plui@beauvais.fr

Par courrier postal : Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Madame la Présidente, 48, rue Desgroux, 60005 Beauvais cedex) en précisant en objet : « PLU intercommunal ».



LES TEMPS FORTS DE FRANCASTEL EN 2024

Les commémorations du 8 mai , 14 juillet et du 11 Novembre 2024 :

Afin de saluer la mémoire de nos valeureux soldats, les cérémonies de commémoration du 8 mai, 14 juillet et du 11 novembre ont été organisées et ont été suivies d'un pot de l'amitié à la mairie.



Le 12 octobre 2024, Repas Moules Frites à la salle des fêtes :

Pour continuer d'animer notre village et avoir le plaisir de partager un repas entre amis et voisins, l'ACAL a organisé un repas à thème. Ce sont près de 120 repas Moules Frites qui ont été servis après inscription. Nous remercions tous les participants.



Les décorations de fin d'année

Les membres de l'ACAL se sont mobilisés pour les fêtes de fin d'année pour l'installation des décorations du village. L'Association des Parents d'Elèves a fourni les sapins. C'est avec beaucoup de surprise et de désarroi que quelques jours après leur mise en place, on a constaté la disparition du sapin décoratif de l'entrée rue de Beauvais.



L'Arbre de Noël : 21 Décembre 2024

Nos plus jeunes ont pu participer au spectacle de marionnettes « On a volé le Père Noël » de la compagnie MicroMega, avant de recevoir directement du Père Noël les 75 cadeaux qu'il leur avait apportés.

Pour les enfants nés entre 2014 et 2024 qui n'auraient pas pu participer à cet après-midi festif, le Père Noël a confié leur cadeau aux lutins de l'ACAL. Ils peuvent venir le retirer aux horaires de permanences de la Mairie, jusqu'au 30 janvier.

Le 23 décembre, 80 colis de fin d'année ont été distribués à nos Aînés.

